

CHRONIQUE LOCALE.

Une ordonnance de non lieu est rendue en faveur du capitaine Merodith.

Le juge Chrétien de la Cour Criminelle de District, a rendu hier matin sa décision dans l'affaire du capitaine Richard Merodith, directeur de la prison de paroisse, accusé de négligence dans l'exercice de ses fonctions.

Miliciens trop exubérants.

Les personnes qui habitent dans le voisinage des rues Dryades et De-la-chaise ne sont nullement satisfaites de la conduite des soldats du 1er escadron de Cavalerie de la Garde Nationale Louisianaise.

Le gardien de nuit du bâtiment Audubon, qui, dimanche matin, de bonne heure, a été blessé par un détective dans la pharmacie Brown, a comparu hier devant le juge Aucolin sous prévention de cambriolage, et a été placé sous une caution de 500 dollars en attendant son jugement.

Transfert prochain du Couvent des Ursulines.

Les Soeurs Ursulines prendront possession de leur nouveau couvent, au coin des rues Claiborne et State, le 15 août, et ouvriront leur école le 16 Septembre.

Le gardien de nuit du bâtiment Audubon, qui, dimanche matin, de bonne heure, a été blessé par un détective dans la pharmacie Brown, a comparu hier devant le juge Aucolin sous prévention de cambriolage, et a été placé sous une caution de 500 dollars en attendant son jugement.

Advertisement for Coca-Cola featuring the classic logo and text: 'L'ANCIEN SEAU DE CHENE rempli d'eau froide, claire, pure, commode on n'en voit plus de nos jours. Faites revivre le passé avec un verre de Coca-Cola.'

Enquête du grand jury de la paroisse Calcasieu.

Lac Charles. Lne. 23 juillet.—Le grand jury de la paroisse Calcasieu, chargé de faire une enquête sur les troubles qui sont survenus le dimanche 7 juillet, à la scierie Galloway, par Grabow, troubles au cours desquels trois hommes ont été tués et une vingtaine blessés, a rendu son rapport lundi soir.

Arrestation peu ordinaire.

L'agent de police Duran, du poste du deuxième precinct, a arrêté hier matin, un bouc qui, sans autre formalité a été conduit à la fourrière où il sera probablement abattu à moins qu'il ne soit réclamé par son propriétaire, après versement d'une amende assez élevée.

Raglan est placé sous caution.

Alphonse A. Raglan, le gardien de nuit du bâtiment Audubon, qui, dimanche matin, de bonne heure, a été blessé par un détective dans la pharmacie Brown, a comparu hier devant le juge Aucolin sous prévention de cambriolage, et a été placé sous une caution de 500 dollars en attendant son jugement.

Commencement d'incendie.

Un incendie qui heureusement a pu être éteint avant d'avoir pris de vastes proportions, a éclaté ce bon-heur hier matin dans l'église Christ, rue Silième. Un estagnon de térebenthine et une bouteille de gazoline trouvés près de l'église avaient immédiatement fait naître la fumée que le feu était dû à la malveillance. Cependant une enquête ouverte par le marshal d'incendie a été employée comme commission-voyeur. Conduit dans le bureau de l'avocat de district, le prisonnier a fait des aveux.

Detournement.

John W. Lucas, un ancien agent de police, a été arrêté en sa demeure hier après-midi par les détectives Brewer et Mellen. Il est accusé d'avoir détourné pour environ 2000 de bijoux au préjudice de la Star Diamond Company par la quelle il était employé comme commis-voyeur. Conduit dans le bureau de l'avocat de district, le prisonnier a fait des aveux.

Codteuse erreur.

Tim Maloney, âgé de 45 ans, commis dans une épicerie, habitant le No 126 de la rue South Scott, a été bien près de trouver la mort en pressant sur erreur une dose de créosote au lieu d'un remède pour un rhume, avant de partir pour son travail mardi à 6 heures.

Festival des Druides.

Le "Circle Branch United Ancient Order of Druids" donnera dimanche prochain, 28 juillet, au Southern Park, son second grand festival sous les auspices du "Grand Circle of Louisiana" pour le bénéfice du fonds de secours.

Chronique judiciaire.

Les nommés Alphonse Conrad et Charles Caruso, ont été condamnés tous deux à la prison de la paroisse par le juge Wilson de la Cour Juvenile pour avoir abandonné leur famille. Conrad est accusé par sa femme de l'avoir délaissée pour une autre, et à son tour il l'accuse de courir toute la journée. Conrad qui est atteint de la tuberculose sera probablement relâché dès que le docteur O'Hara l'aura examiné.

Un individu qui ne manque pas de toupet.

Georges Priggin dit Moustache, un homme de couleur qui s'était fait passer comme consul d'Angleterre, a été condamné à 200 d'amende ou à 20 jours de prison par le juge Gauthreaux. Il avait été arrêté mardi matin sur la plainte de Catherine Jones qui tient une pension dans le voisinage des rues Daubine et Conti.

Voléur arrêté.

Accusé d'avoir commis un vol dans la demeure de Mamie Calleton, 211 rue Marais, Edmond Kimul, un matoulet, a été arrêté à l'angle des rues Bienville et Villere, hier matin à 9 heures, par l'agent de police Smith.

Trouvé Mort.

Edmond French, un homme de couleur âgé de 80 ans, a été trouvé mort en sa demeure rue Conti 1802, hier matin vers neuf heures. Le vieillard était indisposé depuis quelques jours mais étant sans argent il n'avait pas voulu appeler un médecin. Le coroner a fait la levée du corps.

Accident.

Un enfant de cinq ans, James Biocato, a été victime d'un grave accident hier matin, qui lui coûta la vie probablement. Il jouait sur une galerie dans la demeure de ses parents 1225 rue de Chartres, lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé d'une hauteur de vingt pieds sur le pavé de la cour. Le petit malheureux qui avait perdu connaissance fut immédiatement transporté à l'hôpital de Charité où les médecins constatèrent qu'il souffrait d'une fracture du crâne.

Commencement d'incendie.

Un incendie qui heureusement a pu être éteint avant d'avoir pris de vastes proportions, a éclaté ce bon-heur hier matin dans l'église Christ, rue Silième. Un estagnon de térebenthine et une bouteille de gazoline trouvés près de l'église avaient immédiatement fait naître la fumée que le feu était dû à la malveillance. Cependant une enquête ouverte par le marshal d'incendie a été employée comme commission-voyeur. Conduit dans le bureau de l'avocat de district, le prisonnier a fait des aveux.

Detournement.

John W. Lucas, un ancien agent de police, a été arrêté en sa demeure hier après-midi par les détectives Brewer et Mellen. Il est accusé d'avoir détourné pour environ 2000 de bijoux au préjudice de la Star Diamond Company par la quelle il était employé comme commis-voyeur. Conduit dans le bureau de l'avocat de district, le prisonnier a fait des aveux.

Codteuse erreur.

Tim Maloney, âgé de 45 ans, commis dans une épicerie, habitant le No 126 de la rue South Scott, a été bien près de trouver la mort en pressant sur erreur une dose de créosote au lieu d'un remède pour un rhume, avant de partir pour son travail mardi à 6 heures.

Festival des Druides.

Le "Circle Branch United Ancient Order of Druids" donnera dimanche prochain, 28 juillet, au Southern Park, son second grand festival sous les auspices du "Grand Circle of Louisiana" pour le bénéfice du fonds de secours.

RIXE.

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi, vers cinq heures, dans le débit de liqueurs de Vincent Saccaro, à l'angle des rues Saratoga et Huitième, entre David Hillard et Steve Meyers, deux hommes de couleur, le premier armé d'une carabine a tiré trois coups sur son adversaire mais le pas a été teint. Hillard s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Voléur arrêté.

Accusé d'avoir commis un vol dans la demeure de Mamie Calleton, 211 rue Marais, Edmond Kimul, un matoulet, a été arrêté à l'angle des rues Bienville et Villere, hier matin à 9 heures, par l'agent de police Smith.

Trouvé Mort.

Edmond French, un homme de couleur âgé de 80 ans, a été trouvé mort en sa demeure rue Conti 1802, hier matin vers neuf heures. Le vieillard était indisposé depuis quelques jours mais étant sans argent il n'avait pas voulu appeler un médecin. Le coroner a fait la levée du corps.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès.

MARIAGES. W. E. Bellais à Marie Roux de la Beaune; Louis Segel à Rose Harper; Richard Bosse à Hilda Ruppke; Martin Ludwig à Julia Madden.

NAISSANCES. Mmes Jos. O. Payaut, une fille; Arthur Banks, un garçon; Chas Charbonnet, un garçon; Robt Thomas, une fille; Frank Coniglio, une fille; Wm C. Kincaid, un garçon; C. J. Goking, une fille; John Furell, un garçon; Geo. Loycano, une fille; Gus. Powers, un garçon; John Kirsh, un garçon; David M. Ferth, une fille; Frank J. Savoca, un garçon; J. P. Saignier, un garçon; Vincent Polito, une fille; S. Gedau, une fille; M. Marino, une fille; A. J. Delpit, une fille.

DECES. Mary Thomas, 17 ans, Hôpital de Charité; John C. Cooper, 72 ans, 1710 Louisiana; Vve Ann Dastor, 67 ans, 2255 Baronne; Arthur H. Gascon, 57 ans, Hôtel Dieu; Philippe E. Marks 76 ans, 2335 Baronne, Trébe Stent, 60 ans, 4206 Tchoupitoulas; Marie H. Cousin 50 ans, Hôtel Dieu; Patrick W. H. Colton, 1 an, 621 Orléans; Harry A. Moore, 51 ans, Hôpital Touro; J. F. Jordy, 42 ans, 1610 N. Dorgenois.

TRIBUNAUX. COUR CIVILE DE DISTRICT. B. W. Henry et al. vs Elizabeth M. Earhart et al., saisie provisoire de \$1,100. Schwartzchild et Sulzberger vs P. C. Burg, réclamation de \$129.56 sur un compte courant. Eliza Wheeler et Hyams, Moore et Wheeler, réclamation de \$21,370.55. Eliza B. Wheeler vs Augustin B. Wheeler, réclamation de \$334. Antoine Masera vs Prudence Schaeffer, saisie provisoire de \$200. Demande d'émancipation: Alva C. Clark. Geo. H. Appel vs Dunbar-Lopez-Dukate Co, action en recouvrement de 7,500. David L. Well vs Zetarsain Co, saisie provisoire de \$697.50. Succession: Urbain Laroussein, James Hamilton, B. W. Clark, Mary Moyough, Michael Farley.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1100-1112 Rue N. Remparts. PHONE SHERLOCK..... 408.

BUREAU DE PLACEMENT. Collections en Tous Genres. Ouvert de 7 à 10 A. M. 649 P. M. 420 rue Dauphine, par SYLVAIN VIDALAT. Phone Main 1306. 14 juil - 1 an.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

Advertisement for Francis and Paul Maestri Furniture Co. featuring portraits of the owners and text: 'Nous sommes actuellement en plein été; nous venons de recevoir un grand assortiment des plus beaux meubles qui soient jamais venus sur ce marché et devons en disposer sans égard aux difficultés du temps et pour arriver nous avons coté notre marchandise au plus bas prix possible - presque au prix de fabrique. Empressez-vous de visiter nos magasins et de profiter de ces bas prix sans précédent. C'EST LE MOMENT. Nous garantissons la qualité, et nos prix sont au-dessous de n'importe quelle maison d'ameublement de cette ville. Visitez nos magasins et soyez convaincu.'

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOLPH. Comparaisons: Edmar Quel, larcin; George L. Cassidy, vol; Alphonse A. Ragland, effraction; John Stanley, Alice Fritz, violation de l'acte 57 de 1908; Alice Fritz, attaque à main armée. Acquitté: Victor Valentinien, violation de l'acte 84 de 1904. Affaire abandonnée: Louis N. Dufour, violation de l'acte 84 de 1904. Acquitté: James B. Chandler, homicide.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les samedis, à 10 h. A. M. Du port N. 27, Rivière du Nord, pied de rue West 15th. LA TOURNAI, 1er août. LA SAVOIE, 8 août. LA LOBBAIN, 15 août. FRANCE (neuf), 22 août. Agence générale, 19 rue Stas, N. Y. New York à double hélice. Vapeur à quadruple hélice. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1912.

MANDOVILLE, MADISONVILLE et HOUTTENVILLE. Steamer NEW CAMELIA. COMMENCEMENT 15 MAI 1912. Partant de Mandoville à l'arrivée des steamers de Mandoville et Houttenville, à la tête de la rue du Canal. Tous les jours (excepté les samedis et dimanches) à l'arrivée des steamers de Mandoville et Houttenville vers Mandoville à 5 heures A. M. L'eau et le temps le permettent.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France. A LA NOUVELLE-ORLEANS. 522 rue Bourbon. Dupret, François. Pratts, A. F. Séjournat, Emile Claude.

AVIS SPECIAL. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1912. Le public est prévenu que les Examens de la Faculté de Droit de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1912 ont lieu le 21 août 1912. Les Examens de la Faculté de Droit de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1912 ont lieu le 21 août 1912. Les Examens de la Faculté de Droit de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1912 ont lieu le 21 août 1912.

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAR LE CONSTABLE. Mmes Mathias, Anthea et James Goss. PARRIERS COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. Les Examens de la Faculté de Droit de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1912 ont lieu le 21 août 1912. Les Examens de la Faculté de Droit de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1912 ont lieu le 21 août 1912.

l'attrait vers ses lèvres... il ne se refusait pas à son étirement... elle eut, en effet, était l'œuvre qu'il pouvait redouter en ce monde. — Ainsi donc, reprit-il, de sa voix la plus caressante; nous allons jouer cette effroyable comédie?... — Cessez cela à tout abandonner à John Harry!... à cet homme que le maharajah a cherché toute sa vie pour se venger de lui... et qui va pénétrer dans sa maison sans qu'il sache qu'il est en réalité!... cet homme qui est d'une habileté!... Si je te disais comme il a su exciter le désir du maharajah!... — A peine mise Eva avait-elle parlé de son frère que son mari voulait le connaître... il lui devait vraiment un remerciement pour la générosité avec laquelle le nouveau lord laissait sa sœur près de la princesse Kita... — Mais le baron d'Orléans fait tout de suite la difficile!... si n'était pas à Paris en simple particulier; il était un personnage officiel... il ne pouvait entrer en relation avec un potentat hindou sans l'autorisation de son ministère... La sœur il se fait appeler en Angleterre... il n'avait rien que pour reconnaître son triomphe, à la Société de géographie; et c'est là, tout à fait par hasard, qu'il consent enfin à être présenté au maharajah de Kivani... La chose est faite; tout s'est déroulé d'une façon normale: on va l'inviter; il ne viendra dans la maison que par simple politesse, et il affectera, j'en suis certaine, de n'attacher que fort peu d'importance à la princesse Kita, qu'il doit profondément mépriser, pourtant!... — Et il adorait bien sa mère, puisqu'il ne s'est jamais marié!... Et Evagellina nous disait, ce matin, que sans doute ne se marierait-elle jamais, malgré son changement de situation!... Tout cela n'est-il pas l'indice qu'il n'a pas cessé d'adorer, de loin, sa petite princesse Kita!... Et sous la pluie livrons, et, avec elle, ce royauté qui est presque aussi grand que la France! — Un geste de Mathias calma ce flux de paroles. — Quand doit-il venir chez le maharajah? — Je dois prendre ton jour, pour que tu sois là... Tu ne refuses pas? — La partie est trop belle à gagner, pour que j'aie jamais songé à y renoncer... avons Mathias Gévolak! — Mais, Gévolak!... en dardant son regard fascinateur sur la princesse; rapprends-toi bien ce que tu m'as promis... ce que tu as fait plus que de me promettre, ce que tu en venais me proposer: c'est que c'est moi qui serai le véritable maître, là-bas! — Pourvu, répondit-elle, que je sois la maîtresse... — Et, avec le geste le plus languissant: — Ne sais-je pas la tienne?... VII — LES DEUX PERES — Eh bien! docteur, comment la trouvez-vous décidément, notre petite malade? — Malgré le ton plat de rassuré avec lequel le maharajah de Kivani posait cette question au docteur Mathias Gévolak, la petite princesse Kita s'irritait. — Je ne suis pas malade du tout, et mon royal père!... A peine un peu de fièvre au soir... un peu de fatigue... de la fièvre, ensuite, oui de la fièvre, vous voulez, parce que j'ai étouffé dans cette salle de conférence!... Mais il y paraît plus, je vous assure! — Malgré cela, elle avait dit ce prêt à la petite cérémonie habituelle, d'entendre montrer sa langue, confier son pouls, laisser prendre sa température, permettre que le docteur examinât longuement sur sa poitrine... Mais s'il avait eu l'impression de ne pas être rassuré, elle l'aurait dit tout de suite. — Hélas! Mathias Gévolak déclarait avec ce qu'il n'était presque rien... — Mais rien du tout, docteur!... — Vous, Altesse!... Et il en la menaçait oisivement du doigt, en lui faisant de gros yeux; si vous voulez que nous nous aimions, nous deux! — Elle riait. — Je ne voudrais pas!... Vous avez bien l'air trop méchant, quand vous vous y mettez!... Mais vous allez être gentil!... et ne pas me défendre?... — Je ne vous défends rien du tout... mais je veux un peu plus de modération dans vos propos... Et même, si vous étiez raisonnable, vous vous contenteriez, pendant quelques jours, de faire votre petit "footing" dans le parc... à peine une promenade dans le Bois de Roule... Mais plus d'auto! plus de possibilité! — La princesse Kita faillit encore s'empporter. — C'est que j'ai absolument besoin d'aller chez ma patriote!... — Quelle réparatrice?... — Qu'est-ce que c'est que cela?... Interroge l'oiseau étouffé. — C'est mes affaires, cela, mon royal père... avec mes Evagellina! — Ah! oui... Et le prince se soulevait, et avec un sourire dédaigneux attendant que bienveillant, comme lorsqu'on s'occupe de caprice d'un enfant gâté: les ministères! — Oui, papa, on m'a indiqué, chez mon marchand de photographies, une petite jeune fille... gentille comme tout... qui répare merveilleusement les miniatures... — Eh bien! Altesse, dit Mathias Gévolak, faites la donc venir ici, votre réparatrice, et cela vous tient tant à cœur... — Et même, observa le prince, cela vaudra beaucoup mieux que de laisser aller au dehors de petites merveilleuses anciennes, qu'on peut se perdre... ou se voler!... — Oh! mon royal père! — Enfin, mon enfant adoré, tu t'es toujours trop bien trouvée, jusqu'à présent, des conseils de docteur pour ne pas lui obéir aveuglément; n'oublie pas que c'est lui qui t'a donné cette liberté qui te rendait si heureuse depuis quelques jours; et il te la rendra encore... n'est-ce pas, docteur?... — Dès que la température de Son Altesse sera revenue à la normale?... Mais tant que je sens un symptôme de fièvre, je ne veux pas la moindre fatigue, pas, la moindre mélange avec la vie extérieure, la possibilité des tramways... et il y en a, de ces choses, près de laquelle on ne peut passer sans avoir des négociations... Cette constatation était rigoureusement exacte: miss Evagellina l'avait faite plus d'une fois, en déclarant que c'était certainement en France qu'on s'exposait à être empoisonné ainsi sur une voie publique. — Elle le rappela... la princesse Kita fit la moue... Pais, à rants, avec moi, dit le docteur Gévolak! — Jaqueli, dit le prince en riant, les réactions que nous avons produites n'ont pas duré plus d'une minute ou deux... et étaient bien fatigantes!... Mais, ajoutait-il avec le regard le plus confiant vers le docteur; quand nous réinsérons à réveiller, malgré lui, quelque fakir endormi sous terre depuis un an!... Et passant très amicalement la main sur l'épaule de Mathias, il l'entraînait hors de la chambre de sa fille. — Mathias pensa qu'il allait avoir à subir quelque long entretien, et, ce qui l'excitait un peu de mieux, ce potentat en ayant l'air de l'accueillir à ses recherches, il était sûr de plus en plus sûr lui, qu'il était le meilleur base de leurs ambitions, à la princesse Sahadjah et à lui. — Mais ce besoin de s'entretenir avec lui, n'allait pas plus loin, ce jour-là, que la distance qui séparait la chambre de sa fille du cabinet du maharajah. — Il repartit bien avec le docteur de la séance à laquelle il avait assisté, avant-hier, dans son laboratoire... et il lui signala qu'en fait, plus ou moins authentique, existait, en ce moment, à Londres, dans une expédition hindoue... Peut-être traitait-elle le voir ce jour prochain!...